

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 MARS 2017

Le seize mars, deux mille dix-sept, à 19 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Philippe BERGNER, Maire.

ETAIENT PRESENT(E)S : MME HORSIN Valérie et MM BERGNER Philippe, GABIOT André, BISIG Arnaud, JOSSELIN Claude, MONPOINT Olivier et VAJOU Christian.

ABSENT(E)S : MME GOUEBAULT Murielle (pouvoir donné à M. Philippe BERGNER), MONGERAND Emmanuel (pouvoir donné à M. André GABIOT) et LEGRAND Robert.

- Monsieur Olivier MONPOINT a été élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance a été lu et adopté.

VOTE DU TRANSFERT DE COMPETENCE PLU A L'EPCI

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal, *s'oppose* au transfert de la compétence PLU à la communauté de commune du Nogentais.

ADAP 2EME TRANCHE- CHOIX DES ENTREPRISES

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents a choisi les entreprises suivantes :

- 1) Serrurerie-métallerie : entreprise PITAT-VIEIRA SERVICES : pour les travaux de mise en conformité des escaliers pour un montant de 6 456.75 € HT soit 7 748.10 € TTC
- 2) Terrassement : entreprise JTP : réalisation d'un parking PMR à l'église pour un montant 1 150.00 € HT soit 1 380.00 € TTC
- 3) Fournitures signalétique escaliers mairie et cimetière pour un montant de 834.00 € HT soit 1 000.80 € TTC

AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION- ADMINISTRATIF

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en raison du transfert du SIAEP de Fontenay de Bossery/Gumery au SDDEA de Troyes, il convient d'ajuster les heures de l'agent administratif de la façon suivante :

Gumery : 17 heures (- 2 heures)

Courceroy : 12 heures (inchangé)

Fontenay de Bossery : 6 heures (+ 2 heures)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte les modifications ci-dessus. Un nouvel avenant sera établi.

DESIGNATION DE 3 PROPRIETAIRES- AFR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité désigne 3 personnes pour l'AFR de Gumery :

Monsieur VAJOU Christian

Monsieur VAJOU Hervé

Monsieur DUPONT Reynald

Et propose pour la Chambre d'Agriculture :

Monsieur PLEAU Jean-Luc

Monsieur HORSIN Jean-Paul

Monsieur VAJOU Claude

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le compte de gestion 2016 établi par le trésorier, qui fait apparaître que ses écritures sont conformes à celles de la comptabilité établie par la commune de Gumery ;

Considérant que les comptes sont exacts,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ;

- APPROUVE le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ;

- VOTE sous la présidence de Monsieur André GABIOT, le Maire s'étant retiré en application de la réglementation en vigueur, le compte administratif 2016 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	140 411.44 €
Recettes	162 992.74 €
Excédent 2016	22 581.30 €
Excédent 2015	60 985.56 €

Résultat de clôture 2016 30 626.30 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	25 847.70 €
Recettes	55 598.11 €
Excédent 2016	29 750.41 €
Déficit 2015	18 341.04 €

Résultat de clôture 2016 11 409.37 €

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- 1) Monsieur le Maire informe du départ en retraite de l'agent technique et de son remplacement à compter du mois de juin 2017.
- 2) Il est décidé de faire appel à une entreprise pour les travaux de fauchage de la commune.
- 3) La demande de location de parcelle boisée par Monsieur Rivella fera l'objet d'une convention et sera inscrite au prochain conseil.
- 4) Monsieur le Maire informe d'une possibilité d'intervention du Centre de secours des pompiers de Courceroy sur la commune. Une étude est en cours.

Fait et délibéré à Gumery le 16 mars 2017.

Rien ne restant à l'ordre du jour, le Maire déclare la séance close à 20h35.

Le Maire,
Philippe BERGNER